

Règlement

Certificat médical :

IMPORTANT POUR TOUTE INSCRIPTION Un certificat médical précisant la non contre-indication de la pratique de l'ATHLETISME en COMPETITION daté de moins d'un an ou une copie de la licence sportive FFA de l'année en cours devra accompagner l'inscription ou être remis lors du retrait du dossard.

Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la FFA. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur dégage son entière responsabilité pour accident ou dommage corporel.

Annulation

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les courses en cas d'évènement climatique, ou géologique, ou autre, indépendant de leur volonté, de nature à mettre en péril la sécurité des participants. En ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Droit d'image :

Par sa participation, chaque concurrent autorise l'organisateur à utiliser son image sans contreparties financières pour des besoins de communication relative à l'organisation de course pour une durée illimitée dans le monde.

Sécurité et assistance médicale - ravitaillement

Assurées par la Protection civile du Bas-Rhin assistée par un médecin. Présence d'ostéopathe et kiné sur place.

Ravitaillement sur le parcours (selon les courses) et à l'arrivée.

Retrait des dossards

Retrait des dossards possible le samedi 28 mars 2019 entre 15 h et 17 h au Centre Omnisport, le matin même à partir de 8 h 00 et au plus tard 30 minutes avant le départ de chaque course. Des vestiaires et des douches seront mis à disposition des coureurs ainsi qu'une consigne gardée gratuite pour les affaires personnelles.

Récompenses

Courses adultes : un lot sera remis aux 300 premiers inscrits.

5 km : récompense aux 3 premiers et 3 premières scratch ainsi qu'au 1^{er} et à la 1^{ère} des catégories minimes, cadets, juniors, espoirs, séniors et masters (masters sans distinction de catégories).

10 km : récompense aux 3 premiers et 3 premières scratch ainsi qu'au 1^{er} et à la 1^{ère} des catégories cadets, juniors, espoirs, séniors et masters (masters sans distinction de catégories).

Courses jeunes : un lot aux 200 premiers inscrits. Récompense aux 3 premiers des catégories benjamins et minimes.

Les courses poussins et école d'athlé sont non compétitives et ne donneront pas lieu à un classement. Une médaille souvenir sera remise à chaque coureur avec dossard.

Les lots ne seront ni repris, ni échangés.

Parkings et animations

Dans les rues adjacentes autour de l'omnisport. Petite restauration.

Animation avec activités ludiques pour les babies athlé (2014 et après) avec participation de 2 € par enfant.